

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Dans le cadre d'une entente  
avec le Conseil des arts et des lettres du Québec**

**Un collectif d'artistes professionnelles des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon reçoit une bourse de 15 000 \$**

(Beauharnois – Le 1<sup>er</sup> novembre 2017) Deux artistes du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, conjointement avec deux collègues de la MRC de Roussillon, ont été récemment récipiendaires d'une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

En effet, mesdames Louise Page de Sainte-Martine et Line Desrochers de Beauharnois font partie d'un collectif de 4 artistes professionnelles en arts visuels des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon qui se sont vues remettre une bourse de 15 000 \$ du CALQ. Les artistes de Roussillon étant mesdames Sonia Laurin de Ville Mercier et Marie-Ange Brassard de Saint-Isidore.

Cette somme a été attribuée dans le cadre d'une entente intervenue plus tôt cette année entre le CALQ et 4 MRC de la Montérégie Ouest, dont la MRC de Beauharnois-Salaberry. Pour les MRC, la création de ce fonds de soutien constituait une occasion rêvée pour les artistes et écrivains professionnels et de la jeune relève, les artistes autochtones, ainsi que les organismes professionnels de pouvoir accéder à des bourses de niveau national et de bénéficier ainsi d'une reconnaissance accrue.

Au total, c'est une somme de 76 000 \$ qui a été octroyée cette année à quatre projets artistiques dans le cadre du Programme de partenariat territorial à l'échelle de la Montérégie-Ouest.

**- Stimuler la création et contribuer au développement –**

Par cette enveloppe budgétaire culturelle, le Conseil des arts et des lettres entend stimuler la création artistique et littéraire, contribuer au développement et au rayonnement des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité et encourager l'émergence des technologies numériques dans la pratique artistique et littéraire.

- **« À la rencontre des voisines »** -

La bourse a été attribuée au quatuor d'artistes de chez nous afin de soutenir leur projet intitulé « À la rencontre des voisines ».

Par cette initiative artistique, le groupe de femmes entend créer quatre œuvres publiques, une pour chacune de leur municipalité respective, voisines l'une de l'autre.

Comme nous l'affirme madame Page, l'une des membres du collectif d'artistes : *« Motivées et stimulées par le désir de se rencontrer et de travailler ensemble dans une même démarche, nous exploiterons des éléments visuels présents dans nos milieux respectifs dans le but d'en faire une installation propre à chaque lieu, mais comportant un élément provenant des autres voisines. En finale, chaque municipalité possèdera une œuvre autonome témoignant de la rencontre, de la vision et de la démarche de chaque artiste tout en tenant compte de la réalité géographique et historique des territoires que les quatre artistes partagent ».*

- **Pour le rayonnement de nos artistes** -

Quant à la présidente du Conseil de la Culture de la MRC de Beauharnois-Salaberry, madame Karine Landerman, elle accueille plus que favorablement cette heureuse nouvelle. *« C'est une grande fierté de voir que nos élus supportent le milieu artistique professionnel en se joignant au CALQ pour la remise de cette bourse. La culture est un facteur de développement important pour l'humain et les collectivités, et il me semble tout à fait pertinent de soutenir et reconnaître les professionnels de ce milieu. Par un investissement de la sorte, nous travaillons à développer une expertise sur notre territoire, nous assurons le rayonnement de nos artistes chez nous, et nous contribuons à l'amélioration de l'environnement collectif qui ne peut que s'enrichir de la créativité et l'innovation. Enfin, c'est avec une grande fierté que nous soulignons le travail des quatre boursières, des artistes investies, déjà bien impliquées dans leurs communautés. Merci donc à tous ceux qui croient à l'implantation d'un tel programme en région, et bien entendu, bravo aux artistes! »* conclut madame Landerman.

**MRC de Beauharnois-Salaberry**

-

-